

Francophonie : Levée des sanctions contre le Burundi

@rib News, 05/11/2020 – Source Agence Anadolu Le pays redevient un membre à part entière de l'OIF Le Conseil Permanent de la Francophonie (CPF) a décidé de lever toutes les mesures restrictives prises contre le Burundi la suite de la crise de 2015», a déclaré, mercredi, l'Ambassadeur du Burundi à Paris, Ernest Niyokindi.

Cette décision a été prise au cours de la 112^{ème} session ordinaire du Conseil. « A partir de cette date donc, le Burundi redevient un membre à part entière de la Francophonie et entend participer activement à tous les débats et aux prises de décisions qu'initiera l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) », a déclaré le diplomate burundais dans un communiqué. Les nouvelles autorités burundaises s'engagent à « rattraper le temps perdu en matière de coopération multilatérale ». Selon l'Ambassadeur du Burundi à Paris, cette décision de l'OIF « constitue une diplomatie importante et un message fort envoyé à toute la communauté internationale qui devrait en conséquence tourner définitivement la page de la crise de 2015 ». Le Conseil permanent de la Francophonie est l'instance chargée de la préparation et du suivi du Sommet, sous l'autorité de la Conférence ministérielle. Il est à la fois animateur, coordonnateur et arbitre de l'action de l'Organisation. Présidé par la Secrétaire générale de la Francophonie, il prononce sur ses propositions et la soutient dans l'exercice de ses fonctions. En juillet 2016, le CPF avait décidé de suspendre temporairement la coopération multilatérale avec le Burundi en raison de la crise politique et sécuritaire en cours et des violations graves et continues des droits de l'homme qui ont été commises. Fin avril 2015, le Burundi a plongé dans une crise politique, marquée de violences, suite à la décision de l'ancien Président Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat jugé illégal. Vainqueur de l'élection présidentielle du 20 mai 2020, le Général Evariste Ndayishimiye a promis, lors de son investiture le 18 juin dernier, de « renforcer les relations entre le Burundi et les autres pays et entre le Burundi et les organisations internationales ».